



# AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

## COMMUNIQUÉ

### **Quatre enjeux majeurs pour les aînés**

### **L'AQDR Laval-Laurentides questionne les candidats et les partis**

Laval le 29 septembre 2015 - Alors que la campagne électorale est dans son dernier droit, l'AQDR Laval-Laurentides (AQDRLL) a adressé aux partis politiques et aux candidats de Laval et des Laurentides quatre questions sur des enjeux importants.

#### **Combattre la pauvreté des personnes âgées**

De nombreuses personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté, notamment les femmes seules. Pour l'AQDRLL, il faut hausser les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti (SRG). Pour le SRG, on demande depuis des années que son calcul se fasse automatiquement (de nombreux aînés ignorent qu'ils y ont droit) et que le seuil d'admissibilité soit baissé (dès 17 135\$ de revenu annuel, une personne vivant seule n'est plus admissible).

#### **Investir dans le logement social**

Le logement social est un autre moyen puissant pour lutter contre la pauvreté. Or, d'année en année, les investissements gouvernementaux diminuent au chapitre du logement social, alors même que les besoins sont en croissance, notamment en raison du vieillissement de la population. L'AQDRLL demande que le gouvernement fédéral réinvestisse dans le logement social.

#### **Rétablir la livraison postale à domicile**

Insensible aux protestations d'un grand nombre de citoyens, dont les membres de l'AQDR, Postes Canada a entrepris l'installation de milliers de boîtes postales. Or, les personnes âgées, moins familières avec les communications par internet, sont fortement tributaires des services postaux. De plus, l'accès à ces boîtes, surtout l'hiver, est un obstacle pour de nombreuses personnes âgées.

# COMMUNIQUÉ

## Rétablir les transferts en santé

Les transferts fédéraux en matière de santé augmentent (34 milliards cette année), mais les besoins augmentent plus rapidement que les hausses de transferts prévues par le fédéral, à cause notamment du vieillissement de la population. Le présent accord entre Ottawa et les provinces prévoit une augmentation des transferts de 6 % par année jusqu'en 2017, mais par la suite et jusqu'en 2024, la hausse se fera au rythme de la croissance de l'économie (minimum de 3 %). Or, au Québec, les dépenses en santé ont augmenté en moyenne de 5,6 % par année depuis dix ans. L'AQDRLL demande le rétablissement des transferts au niveau des besoins du Québec soit 6% au minimum.

L'AQDR Laval-Laurentides regroupe environ 3 700 membres de Laval et des Laurentides et œuvre à la défense collective des droits des aînés depuis 20 ans. Elle fait partie de l'AQDR nationale qui regroupe près de 40 000 membres au Québec.

-30-

Information:

Brigitte Tremblay, coordonnatrice 450-978-0807 ou [aqdraval@aqdr.org](mailto:aqdraval@aqdr.org)